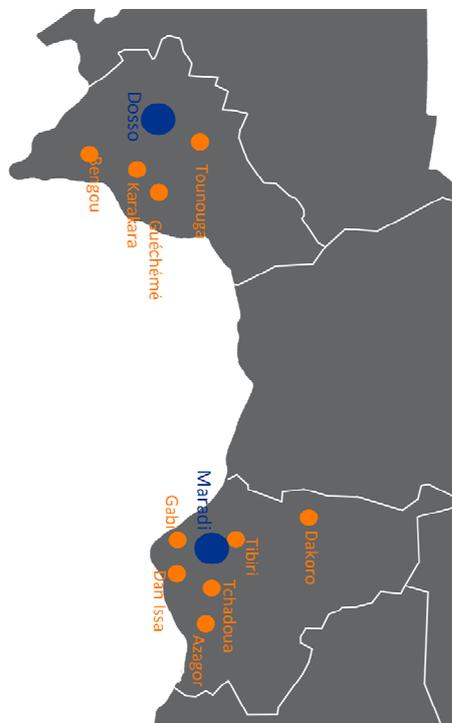


Où ?



Région de Dosso

- Bengou (14 CCEAJ)
- Guéchéhé (26 CCEAJ) dont 10 gérés par l'ONG ONEN)
- Karakara (26 CCEAJ) dont 10 gérés par l'ONG RAPENF)
- Tounounga (18 CCEAJ)

Région de Maradi

- Azagor (10 CCEAJ)
- Dan Issa (26 CCEAJ) dont 10 gérés par l'ONG ONEN)
- Gabi (22 CCEAJ)
- Gangara (16 CCEAJ)
- Tchadoua (16 CCEAJ)
- Tibiri (26 centres dont 10 gérés par l'ONG TATTALI)

Avec l'appui financier de



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

NOUS CRÉONS DES OPPORTUNITÉS

Swisscontact Niger, Boulevard Mali Béro, BP 12 676 Niamey, Tél: 20 73 96 37, ne_administration@swisscontact.org, www.swisscontact.org



Les dispositifs de formation appuyés par Swisscontact

Les centres communautaires d'éducation alternative des jeunes (CCEAJ)

Une éducation de base orientée vers la formation professionnelle

Les centres communautaires d'éducation alternative des jeunes (CCEAJ)

Une éducation de base orientée vers la formation professionnelle

Un centre d'éducation non formelle greffé à l'école formelle et offrant aux jeunes déscolarisés et non scolarisés des alternatives d'intégration scolaire, de formation professionnelle et d'insertion socioprofessionnelle.

Centre communautaire d'éducation alternative des jeunes

Les CCEAJ émanent du Programme d'Education Alternative des Jeunes (PEAJ) mis en place par l'Etat, les communes et les ONG dans les régions de Maradi et Dosso avec l'accompagnement du consortium Swisscontact - Enfants du Monde et financé par la Coopération Suisse. Deux cents enseignant(e)s formé(e)s sont mobilisé(e)s par l'Etat pour assurer le fonctionnement des centres.

Intégrés dans des écoles primaires, les CCEAJ accueillent des jeunes déscolarisés et non scolarisés âgés de 9 à 14 ans pour leur assurer une éducation de base d'une durée variable de un à trois ans en fonction du profil d'entrée du jeune.

Le programme de formation dans les CCEAJ prévoit : une passerelle vers l'enseignement général pour 10% des jeunes ; une orientation vers les centres de formation professionnelle axée sur les secteurs clé de l'économie locale (agriculture, élevage, artisanat, etc.) pour 65 % des jeunes ; une ouverture vers le marché du travail pour 25% des bénéficiaires.

Innovants, les CCEAJ proposent une éducation bilingue (langues locales / français) pour trois profils d'entrée réunis dans une classe multiniveau : les jeunes non scolarisés, les déscolarisés précoces et les déscolarisés tardivement. Les jeunes reçoivent une éducation de base pour se préparer à la formation professionnelle. Cette éducation est d'autant plus utile qu'elle fournit les connaissances instrumentales de base (lire, écrire, calculer), ainsi que quelques rudiments d'éveil aux métiers nécessaires à la maîtrise des concepts clés de tout apprentissage.



Pourquoi ?

Le constat : Au Niger, deux enfants sur trois entre 9 et 14 ans sont déscolarisés ou non scolarisés. Leur nombre est estimé à 2 156 864 (PSEF 2014-2024). Ces jeunes ne disposent pas de compétences pour intégrer la vie active ou une formation professionnelle et il existe très peu d'alternatives susceptibles de les prendre en charge.

La solution : Le dispositif CCEAJ, de par son ancrage institutionnel fort (Etat, communes) et des opportunités de formation professionnelle et d'apprentissage ouvrant sur le marché du travail, est certainement une réponse fiable à la problématique de l'éducation des jeunes dans la plupart des pays subsahariens.

Pour qui ?

Jeunes déscolarisés ou non scolarisés, âgés de 9 à 14 ans des régions de Maradi et de Dosso.

Avec qui ?

Les centres communautaires d'éducation alternative des jeunes sont gérés par les communes à travers les cellules communales de formation. Celles-ci s'appuient sur les organisations locales des structures éducatives existantes. Le suivi et la coordination sont assurés par les acteurs régionaux (conseils régionaux, DREP, DREPT). Au niveau central, le Ministère de l'Education Primaire est très impliqué : recrutement et formation des formateurs, développement du curricula, suivi du dispositif, etc.

POINTS FORTS

Pour les jeunes et leurs familles

- Dispositif accessible à tous les jeunes
- Dispositif flexible et adapté aux jeunes : la formation proposée dépend du niveau du jeune

Pour le pays

- Dispositif intégré à la politique nationale de l'Education
- Ancrage local fort : Etat, communes et ONG
- Les CCEAJ facilitent l'interaction entre le formel et le non formel